INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SHAWINIGAN

Le 9 octobre 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Shawinigan convoquée et tenue le vendredi 9 octobre 2026, à 9 h, en visioconférence, le tout suivant les règles applicables.

Est présent, Jacques St-Louis, formant quorum sous la présidence de Josette Allard-Gignac. Est absent, Yves Lévesque.

Sont également présents, Kim Dumais, directrice générale, Gabriel Bonnewyn, trésorier et directeur du Service des finances et Me Marie-Pier Gélinas, greffière adjointe.

Déclaration d'ouverture par la vice-présidente.

E 367-09-10-26

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la vice-présidente Josette Allard-Gignac
Appuyé par : le conseiller Jacques St-Louis

Et résolu

Que le comité exécutif adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Imprimerie Gignac Offset - Shawinigan

E 368-09-10-26

AUTORISATION - CONTRAT - DÉCONTAMINATION COMPLÈTE - PARTIE HAUTE DE LA SCÈNE - CENTRE DES ARTS DE SHAWINIGAN

CONSIDÉRANT QUE le Bureau de grands projets et planification désire conclure, pour et au nom de la Ville de Shawinigan, un contrat de gré à gré pour la décontamination complète de la partie haute de la scène au Centre de arts, et ce, en conformité du Règlement de gestion contractuelle de la Ville (SH-675);

PAR CE MOTIF,

Il est proposé par : le conseiller Jacques St-Louis
Appuyé par : la vice-présidente Josette Allard-Gignac

Et résolu

Que le comité exécutif autorise le contrat de gré à gré, avec 9466-6047 Québec inc. faisant des affaires sous le nom d'Habitations QM, pour la décontamination complète de la partie haute de la scène au Centre des arts de Shawinigan, suivant les prix forfaitaires et au pied carré indiqués à la demande de prix, dossier # BP-26-012MSCA, représentant un montant estimé de 104 815 $, taxes en sus.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

No de résolution ou annotation

Que le comité exécutif autorise Luc Mélançon, chargé de projets - BGPP au Bureau de grands projets et planification ou Jessica Vallières, directrice du Bureau de grands projets et planification, à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la vice-présidente déclare la séance levée à 9 h 13.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Josette Allard-Gignac
Vice-présidente

Me Marie-Pier Gélinas
Greffière adjointe

Imprimerie Gignac Offset - Shawinigan